



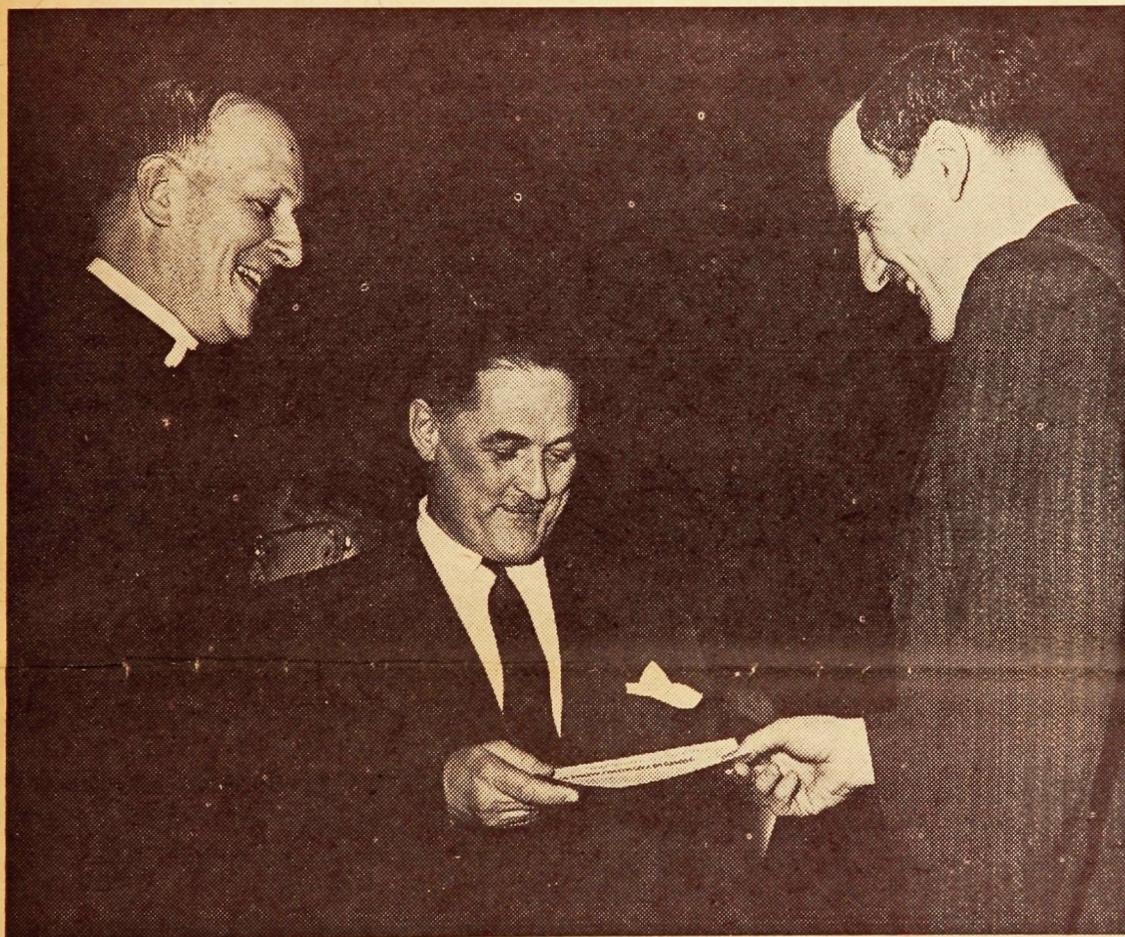
# L'Inter

Bulletin de liaison des Diplômés de l'Université de Montréal

JUIN 1964

2222 AVENUE MAPLEWOOD — MONTRÉAL 26

*Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication*



De gauche à droite, Mgr Irénée Lussier, P.D., Recteur, le Dr Jacques Léger, M.D., Président, et M. André Hupé, Directeur intérimaire du Département d'éducation physique, lors de la remise d'un chèque de \$500.00, don des Diplômés, à l'occasion de l'ouverture officielle du Pavillon Mont-Royal.

## SOMMAIRE



	PAGE
INAUGURATION OFFICIELLE DU PAVILLON MONT-ROYAL .....	2
À L'UNIVERSITÉ, ON S'ENGAGE, MAIS DANS L'OBJECTIVITÉ DE LA SCIENCE .....	3
LISTE DES DONATEURS .....	6
UNE RÉALISATION EN VOIE D'ÉVOLUTION ....	7

# Inauguration officielle du Pavillon Mont-Royal de l'Université de Montréal

L'Université de Montréal inaugure officiellement, le dimanche après-midi 12 avril, les nouveaux locaux du département d'éducation physique et de récréation de son Ecole d'hygiène, logés au Pavillon Mont-Royal, 265 ouest, rue Mont-Royal, près de l'Avenue du Parc.

Après une courte cérémonie présidée par le recteur de l'Université, Mgr Irénée Lussier, à laquelle assistèrent des représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal ainsi que des écoles d'éducation physique d'autres universités canadiennes, de l'Association des Diplômés de l'Université, les invités procédèrent à une visite des lieux, guidés par les professeurs et les étudiants qui donnèrent des démonstrations de leurs techniques.

A cette occasion, au nom des Diplômés de l'Université de Montréal, le président, Docteur Jacques Léger, fit don pour la bibliothèque de l'Ecole, d'une liseuse pour micro-fiches (valeur de \$500).

L'Université annonce également la nomination de M. Arthur Sheedy au poste de directeur du département d'éducation physique et de récréation. Il remplacera, à compter de juin prochain, M. André Hupé qui assumait les fonctions de directeur intérimaire depuis le décès de M. Lucien Plante, survenu en octobre dernier.

## ALLOCUTION du Dr Jacques Léger, président

L'inauguration de ces magnifiques locaux du département d'éducation physique témoigne que l'Université développe un nouveau secteur. L'occasion est bien choisie de manifester l'association, la collaboration des Diplômés avec l'Université.

Les Diplômés sont fiers du Pavillon Mont-Royal et ils s'y intéressent ; ils sont heureux de pouvoir contribuer à promouvoir plus d'intérêt envers leur Alma Mater en démontrant comment on peut l'aider.

Notre contribution est modeste, nous en convenons, elle est presque symbolique ; néanmoins nous espérons qu'elle suscite d'autres contributions tant collectives qu'individuelles.



Il se trouve de par le monde des exemples bien connus de groupes de diplômés qui aident et soutiennent leur Alma Mater, contribuant à en faire des institutions prestigieuses et prospères. Ce qui est un fait acquis ailleurs s'avère une nécessité, une impérieuse nécessité envers nos Universités du Québec. Si nous pensons un instant à l'évolution sociale précipitée de notre collectivité canadienne-française, les Diplômés de l'Université de Montréal se doivent d'accepter de

bon gré des responsabilités à l'endroit de celle-ci puisqu'elle constitue incontestablement un pilier de la structure intellectuelle de la communauté canadienne-française.

C'est par l'éducation supérieure qu'une nation établit son niveau social ; les peuples ont les universités qu'ils méritent ; l'ensemble des diplômés d'une université constitue le prolongement de cette université dans la société et doit exercer une action d'importance au sein de cette société. L'action sociale d'un diplômé peut s'exercer de deux façons : en enrichissant la société des connaissances acquises et en aidant directement l'université, travaillant à son bon renom et participant à la vie universitaire.

Si la société québécoise veut atteindre des sommets, elle doit craindre et éviter l'individualisme, elle doit penser à autre chose que de retirer seulement des bénéfices personnels, ceux-ci seraient-ils justifiés.

Une université est nécessaire au développement de la société, c'est un établissement profitable. Il est donc parfaitement raisonnable d'inviter la communauté non seulement à maintenir son université mais à y investir.

L'Association des Diplômés de l'Université de Montréal est donc justifiable d'être fière d'investir, serait-ce modestement, au département d'éducation physique.

Monsieur le Directeur, en vous faisant don pour la bibliothèque de l'Ecole, d'une liseuse pour micro-fiches, les D.U.M. souhaitent longue vie et succès au Pavillon Mont-Royal de l'Université de Montréal.

### L'INTER

"L'Inter", journal officiel des Diplômés de l'Université de Montréal paraît mensuellement (10 numéros). Les bureaux de l'Inter sont situés à 2222 avenue Maplewood, chambre 361. Tél.: RE. 3-9951, poste 312 et 346.

Direction intérimaire : Guy-A. RENÉ, Secrétaire administratif.

## LA "REVOLUTION TRANQUILLE"

### A-T-ELLE SES ECHOS SUR LE MONT ROYAL?

# A l'Université, on s'engage, mais dans l'objectivité de la science

par JEAN BOUTHILLETTE, rédacteur de "Perspectives"

A l'heure où dans le monde entier l'enseignement est une des préoccupations majeures des hommes, ce n'est sûrement pas dans une université qu'on va trouver la satisfaction de soi — au sens surtout où tous les besoins sont comblés, les problèmes faciles à résoudre. L'université de Montréal ne fait pas exception à cette règle. Au contraire !

Et pourtant, il est là un service que j'ai trouvé en tout point satisfaisant, où la rapidité du coup d'oeil le dispute à la célérité de l'exécution. Il est vrai que ce service ne relève d'aucune faculté. Il n'a même rien à voir avec l'enseignement. Il s'agit du service des relations extérieures.

Aussitôt connue mon intention de "faire quelque chose" sur l'université, on m'inter-viewa...

— De quoi voulez-vous parler ? Vous faut-il toute une série d'articles ou un seul ? De combien de temps disposez-vous ? — Voici d'abord de la documentation.

Et on me remit une épaisseur impressionnante de feuillets, d'annuaires, d'études statistiques.

— Quand vous aurez digéré tout cela, me dit-on, rappelez-nous.

J'ai tout lu, jusqu'à ce que ma conviction fut totale de mon ignorance. Et j'ai rappelé.

— Je suis prêt.

Eux aussi l'étaient !

L'université de Montréal, c'est tout un morceau à se mettre sous la dent. Eh ! bien, on me l'a fait avaler en trois jours, au rythme de trois savants par jour, dont une journée de quatre.

Et je me suis retrouvé, le quatrième jour, seul devant mes notes illisibles et l'esprit sollicité de toutes parts. Mais j'avais un fil d'Ariane : la recherche universitaire et l'enracinement.

Si une université n'était qu'une agglomération d'écoles professionnelles créées en vue de répondre à certaines demandes du marché : écouler chaque année tant de médecins, de notaires, d'avocats, de dentistes et d'*et caetera*, on ne se ferait pas tant de soucis à son endroit. Le véritable esprit universitaire se saisit au-delà de la seule formation des praticiens, encore que cette formation doive s'approfondir toujours davantage. Il s'enracine dans la recherche, pierre d'assise et clé de voûte de l'enseignement supérieur, en même temps que son aliment naturel. Et au bout : le prestige.

Mais la recherche, dans quelle mesure nous concerne-t-elle, nous qui sommes au bas de la montagne ? Si élevées que soient

ses vues, une université est toujours d'un lieu et d'une époque. L'université de Montréal puise-t-elle dans le terreau de la société canadienne-française ? Se soucie-t-elle de notre destin, et de l'orienter ? La science, de soi, est froide. Mais l'universitaire est-il un homme congelé ?

C'est imprégné de ces hautes considérations que j'ai rencontré doyens de facultés et directeurs de départements. Et c'est sur des contingences matérielles que j'ai d'abord buté.

L'universitaire a quelque chose de très important en commun avec l'homme de la rue : il doit faire des miracles pour boucler son budget. Et encore doit-il se serrer la ceinture, ce qui est une frustration constante pour qui le mieux-être qu'apporte l'argent se traduit en nobles termes de science.

Comment réagit-il devant la contrainte financière ? Exactement comme l'homme de la rue : il rêve de revenus supplémentaires.

A l'Institut de recherche en droit public, par exemple, il y a quatre attachés de recherche : deux permanents, dont le directeur lui-même, M. Pierre Carignan, et deux à temps partiel. C'est peu face à l'ampleur et à l'urgence des besoins, et M. Carignan le déplore. Je me fais alors bon Samaritain — à peu de frais :

— Et si on vous donnait — par exemple — un million ?

M. Carignan manque de s'étouffer net ! Mon exemple est manifestement irréaliste.

— Bon ! Coupons du quart : \$250,000.

Mon vis-à-vis demeure sceptique, bien que visiblement rassuré...

— J'augmenterais le nombre de chercheurs attachés à l'Institut, bien sûr.

— Dix, vingt, trente ?

— Minute ! Vous savez, il n'y a pas que l'argent qui soit rare : il y a aussi les chercheurs compétents.

Comme quoi un problème en amène un autre ! Pénurie de chercheurs, maintenant ! Et dans tous les domaines. Prenons un autre exemple : l'Histoire. C'est M. Michel Brunet qui me fait part de ses doléances.

• • •

On sait qu'aux Etats-Unis, dans les départements d'Histoire les plus prestigieux, les recherches se font en groupe au niveau des grades supérieurs. On appelle cela des séminaires. Le maître suggère un sujet de recherche qui lui tient à coeur et divise l'ouvrage en autant de chapitres qu'il y a d'étudiants à sa disposition. Et il se contente

de suivre les travaux de près, de corriger, d'orienter. Le travail terminé, souvent au bout d'un an, le maître rassemble tous les chapitres en volume, remercie en préface tous ses collaborateurs — et suivent les noms de ceux qui ont écrit le livre —, le signe et le lance dans le public. C'est ainsi que M. Untel vient d'ajouter une autre oeuvre monumentale à la liste déjà impressionnante de ses ouvrages hautement scientifiques. Et pourtant il n'en a pas écrit une ligne — ou tout au plus le chapitre de tête. C'est comme cela que doit se faire la recherche universitaire. Si grand soit le maître, comment voulez-vous que seul il puisse épuiser la somme de recherche que huit, dix ou douze collaborateurs ont accumulée en une année ? C'est matériellement et intellectuellement impossible. Grâce aux séminaires, des ouvrages précieux voient le jour régulièrement, et les réputations s'affermissent.

M. Brunet, visiblement, envie son confrère américain. A titre de directeur du département d'Histoire de la faculté des Lettres, c'est ainsi que lui aussi aimerait procéder pour enrichir la connaissance de notre histoire. Mais comment former des groupes intéressants de chercheurs à l'heure actuelle ? Aussitôt son premier diplôme obtenu, l'élève du département est happé par le marché du travail. L'enseignement dans la province exige de plus en plus de professeurs au niveau secondaire, et les salaires sont alléchants. La plupart des gradués, qui sont d'ailleurs peu nombreux, préfèrent aller travailler tout de suite, à cause du manque à gagner à l'Université, quitte à rédiger leurs thèses de maîtrise à titre personnel, dans leur temps libre.

Il y a un rayon d'espoir, cependant. M. Brunet affirme que dans quelque cinq ou six ans, il sera en mesure d'avoir assez d'élèves pour former de véritables séminaires de recherche. Il pourra à son tour signer des livres qu'il n'aura pas écrits — depuis le temps qu'il se tue à en écrire !

Cet espoir vaut pour toute l'université, dont le rythme de progression dans les effectifs étudiants est vraiment phénoménal, ainsi que la montée vers la qualité et l'efficacité. Elle est étonnante l'histoire de l'université de Montréal, et courte, et parfois pénible. On pourrait dire : de la misère à la pauvreté décente.

Pour me la raconter cette histoire, on m'a heureusement présenté un homme jovial : le vice-recteur, M. Lucien Piché.

Le seul titre de vice-recteur impressionne. Quelle ne fut pas ma surprise, en

entrant dans le bureau de M. Piché, de voir un homme jeune, bien que grisonnant et en train de s'amuser avec deux caniches de bois : vous savez, ces boules qu'on fixe aux bouts de bâtonnets et qui figurent un caniche fraîchement coiffé en touffes rondes.

M. Piché a dû remarquer mon étonnement, qui m'a tout de suite détrompé. Il ne s'agissait pas de petits caniches de bois, mais de structures moléculaires. Le vice-recteur est aussi professeur de chimie...

— L'université de Montréal, me dit-il, est une institution jeune puisque son autonomie ne date que de 1920. Elle vivait à cette époque, rue St-Denis près de Ste-Catherine, soit au centre du quartier des restaurants et des maisons de chambres qu'on appelait le *quartier Latin*, dans une sérénité bien particulière à la mendicité. Elle avait pour mission — disait-on — de former chaque année un certain nombre d'avocats, de médecins et de pharmaciens, et l'on ne se faisait aucun scrupule de qualifier de "luxe" les facultés de Lettres et de Sciences dont le souci principal n'était pas utilitaire.

"Croyez-le ou non, l'université de la rue St-Denis n'avait ni bibliothèque ni salle de travail pour les étudiants ; tout au plus la bibliothèque de St-Sulpice, non loin de là, se disputait-elle avec le cinéma St-Denis les moments libres des étudiants. Il y avait bien ce qu'on appelait une "maison des étudiants", qu'on atteignait par la ruelle Providence, mais il s'agissait en réalité de la moitié du rez-de-chaussée de l'édifice de la faculté dentaire. Le dévouement d'une trentaine de professeurs qui s'étaient attachés à l'université assurait au niveau de la salle de cours la dignité académique qu'il fallait pour se sentir à l'université.

"Tout ceci changea radicalement quand nous primes possession de l'immeuble sur le mont Royal, en 1942. Les 600 étudiants qui se trouvaient rue St-Denis sont devenus plus de douze fois ce nombre : 7,500 étudiants de jour, à pleine scolarité régulière, auxquels il faut ajouter maintenant les quelque 1,500 étudiants de l'École Polytechnique et 1,700 étudiants libres inscrits aux cours du soir de l'Extension. Bientôt l'École des hautes études commerciales viendra à son tour ajouter quelque 700 ou 800 autres étudiants.

"Le corps professoral s'est lui-même étendu à ce rythme explosif puisqu'il est maintenant constitué de plus de 500 professeurs de carrière, sans compter quelque 1,500 chargés d'enseignement, spécialistes à engagement annuel.

"Voilà pour la quantité. Pour ce qui est de la qualité de la maison, il a fallu tout restructurer, et le processus n'est pas terminé.

Pour favoriser la recherche et les groupes de travail, il faut décentraliser. L'anonymat de la faculté, avec son administration unique et ses ramifications nombreuses, a cédé lentement la place à l'individualité des disciplines. Cela s'appelle la départementalisation. Un département est une cellule fonctionnelle au sein d'une faculté, qui a son administration, qui gère son propre budget, mais surtout qui réunit un groupe de professeurs dont la mission est non seulement de dispenser l'enseignement de leur discipline commune, mais de former un noyau homogène de recherche autour duquel gravitent

les étudiants au fur et à mesure de leur spécialisation.

— Alors il ne reste plus qu'à vous laisser porter par le courant : tout grimpe et tout s'améliore, c'est magnifique !

— Au contraire, tout commence : les plus graves problèmes sont devant nous.

L'université — le bâtiment s'entend — est en effet utilisé à pleine capacité depuis 1960 (et on le trouvait scandaleusement trop grand en vingt ans plus tôt). Dans les cours intérieures, des salles de cours sont en construction. Il faut bien boucher les trous. Mais tenez-vous bien ! Le but à atteindre d'ici cinq ans : doubler. Rien de moins. Soit construire l'équivalent de l'université actuelle. Et ce ne sont pas des vues de mégalomanes : d'ici cinq ans le nombre des élèves sur le campus aura doublé. Celui des professeurs également. C'est le minimum qu'on puisse faire : multiplier par deux. Après on verra. Déjà tout craque, on se marche sur les pieds ; pas un pouce carré de l'imposant immeuble qui ne soit utilisé, et on se dirige vers le demi-pouce.

Et l'argent ? Non seulement les millions mais les centaines de millions (disons la centaine pour n'effrayer personne) que cette expansion exige ? Où le prendre ? Je n'ai pas de réponse à apporter ici : tout est actuellement en plan. Mais une chose est sûre : la pauvreté est de plus en plus mal portée. Comme le déclarait publiquement Mgr Irénée Lussier, le recteur, il y a un mois, l'université de Montréal s'appête à demander la *part du lion*. Que ceux qui se sentent concernés se le tiennent pour dit.

Voici soudain Ariane qui me ramène à mon propos initial : l'enracinement. J'avais en effet perdu le fil.

Ma première entrevue, on me l'avait aménagée avec le doyen et directeur des études de la faculté de... Chirurgie dentaire. Moment d'hésitation. Puis M. Jean-Paul Lussier me parle avec fierté du département d'orthodontie (étude de la croissance des dents), qui attire à l'université de Montréal de nombreux étudiants étrangers. Il me paraît un peu hors de propos de parler d'enracinement. Comme on se trompe ! M. Lussier me fait part d'un projet d'envergure qui concerne la société canadienne-française dans son entier. Je tire mon carnet de notes. Hélas ! on me le fait rentrer.

— Il ne faut pas le dévoiler tout de suite, me dit le doyen, c'est un peu prématuré, ce serait dangereux, enfin vous comprenez...

J'ai compris. Vous voyez, je ne dis rien de plus.

Je passe ensuite entre les mains d'un homme qui, lui, n'a rien à cacher : M. Michel Brunet, l'enfant terrible de l'université de Montréal.

Le mot d'enracinement fait figure d'euphémisme quand on parle de M. Brunet, qui est un homme engagé malgré qu'il se dise partisan de l'Histoire scientifique.

— Les recherches qui se sont faites ici en histoire du Canada ont largement contribué, il me semble, à remettre en cause toute l'interprétation de notre Histoire. Comment cela est-il survenu ?

— La tradition historique, au Canada français, avait toujours été littéraire. Au XIXe siècle, par exemple, nous n'avions pas de savants. Et nos historiens étaient

peut-être nos meilleurs littérateurs. François-Xavier Garneau était une autorité connue dans le monde. La tradition s'est maintenue jusqu'à la dernière guerre, avec le chanoine Lionel Groulx surtout.

"C'est Maurice Séguin qui, le premier, a donné le grand coup de hache dans le beau tableau de notre Histoire. Il préparait une thèse de doctorat bien conforme à la tradition : la nation canadienne et l'agriculture. En cours de route il lut des ouvrages d'histoire économique et fréquenta les historiens américains qui, comme vous le savez, ne se considèrent pas comme des littéraires mais comme des scientifiques. A ces contacts, ses vues changèrent du tout au tout et notre Histoire lui apparut dans un nouvel éclairage. Quand il soumit sa thèse à l'Université, ici, devant le public, il fit scandale...

"Séguin n'avait pu avoir de bourse — imaginez ! il préférait travailler aux Archives d'Ottawa plutôt que d'aller à l'étranger... Personnellement je désirais aller aux Etats-Unis. Mon intention de créer une chaire d'Histoire des Etats-Unis me valut une bourse Rockefeller. A mon retour, ç'a collé tout de suite avec Séguin. Guy Frégault — le sous-ministre — était alors directeur de ce qui était l'Institut d'Histoire. Il était réticent. On a mis deux ans, Séguin et moi, à force d'accrochages dans les séminaires avec les étudiants, à le gagner. Puis la nouvelle interprétation a fait école.

— Et quelle est-elle ?

— La Conquête. En 1760, nous avons perdu le secours de notre métropole. Or tout pays sous-développé a besoin d'une aide extérieure. L'Anglais a eu le secours de l'Angleterre. Il n'est pas plus fin que nous : il est plus fort, c'est tout.

"Cette interprétation a commencé par créer de la panique chez les étudiants : ils nous reprochaient de leur enlever leurs illusions... Mais ils ont mieux compris notre destin par après.

"C'est cela enracciner l'enseignement : lui donner sa vraie dimension historique. Il faut envisager l'Histoire en sociologue, la sociologie en historien, la littérature en sociologue et en historien. Même Molière doit être enracciné ici puisqu'il fait partie de nous : la littérature française nous appartient, vous savez, et il faut qu'elle soit enseignée par des professeurs familiers avec le milieu, pour qu'elle ne nous semble pas étrangère"

• • •

Ma transition est toute trouvée pour passer aux Lettres. Je demande au directeur du département d'études françaises, M. René de Chantal, ce que les étudiants en lettres recherchent au juste.

M. de Chantal n'hésite pas :

— Ils se cherchent. Il y a chez eux, comme dans toute la société canadienne-française actuelle, un grand besoin d'identification. C'est pour répondre à ce besoin que la faculté vient de mettre au point, au sein du département des études françaises, un certificat d'études supérieures de littérature canadienne. Les cours sont très suivis et les étudiants se passionnent pour ce qu'ils découvrent d'eux-mêmes.

— La littérature canadienne est-elle importante ?

— Elle existe, c'est déjà beaucoup. Et elle apporte beaucoup à la connaissance de nous-mêmes. Remarquez qu'il est dit : littérature canadienne, non canadienne-française.

C'est dire qu'il s'agit de littérature comparée. Tous les quinze jours, nous invitons des écrivains à rencontrer les étudiants; sans parler des grandes conférences publiques.

(La faculté a été entièrement restructurée ces dernières années. Elle comprend maintenant sept départements : études françaises (littérature française et canadienne), études classiques (latin-grec), linguistique, études anglaises, histoire, géographie, études slaves; et deux sections : histoire de l'art et langues modernes (espagnol, allemand, italien). Le nombre des étudiants est passé de 172 en 1959-60 à 526 cette année).

— Est-ce que l'université de Montréal est le grand centre nord-américain de l'enseignement de la littérature française ?

M. de Chantal esquisse un sourire amer.

— Hélas ! On fait mieux dans certaines universités américaines. Les lettres, vous savez, ont été longtemps négligées.

Voilà qui paraît tout à fait paradoxal chez un peuple que l'on dit attiré par les humanités. A moins que ce ne soit les professions libérales qui aient entretenu ce mythe.

— Consultez l'annuaire de l'université, continue M. de Chantal : vous n'y verrez pratiquement que des scientifiques à la haute direction. Mais je ne voudrais pas paraître pessimiste : depuis deux ou trois ans les choses changent rapidement. Nous avons d'excellents professeurs et notre programme est celui de la Sorbonne. Mais notre bibliothèque reste trop pauvre, et en lettres une bibliothèque est un laboratoire. Devenir le grand centre d'études françaises en Amérique ? C'est notre ambition. Comme disait Churchill : *Give us the tools, we'll finish the job.*

En sciences sociales aussi on est sorti de l'improvisation et des pieuses intentions. Mais depuis peu : le milieu n'y était pas sensibilisé. Nos retards sont grands, donc, mais ils se rattrapent de façon étonnante. Et nous poussons des pointes dans certains domaines.

— L'université de Montréal a fait des miracles, me dit M. Philippe Garigue, doyen de la faculté et directeur des études. Elle est la seule à avoir un département de criminologie; ses recherches en économétrie (construction de modèles logiques dans les rapports économiques — de la mathématique, quoi !) attirent des étudiants de partout; la revue *Conjoncture économique* fait autorité au Canada. Et pourtant nous revenons de loin ! Il nous a fallu passer de la simple formation sociale à la véritable science sociale, de l'idéologie à la recherche des faits.

« Sans la connaissance scientifique de son milieu, le Canadien français ne peut manipuler sa situation. Il nous faut passer à l'action concrète par la connaissance concrète. Il y a beaucoup de débats au sein de la faculté; et nous nous engageons, mais dans l'objectivité de la science. Quant aux étudiants, ils se passionnent pour les problèmes du milieu canadien-français. Nous en avons près de 700 en tout cette année; nous en prévoyons 1,500 en 1967. Et nos professeurs — 65 permanents — sont fort en demande, à titre d'experts, dans les commissions royales d'enquête ou les comités parlementaires. »

Un coup de fil — et M. Garigue qui était entré en coup de vent sort en coup de vent.

A l'Institut de psychologie, on se préoccupe de biculturalisme, mais au département de psychologie industrielle et pour application dans l'industrie. M. Gilles Auclair, directeur du département, et son assistant, M. Claude Parant, posent le problème ainsi : Dans quelle mesure est-il possible pour les Canadiens français et les Canadiens anglais de s'intégrer, de travailler ensemble dans un régime industriel et au niveau de la direction d'une compagnie ?

— Et la solution ?

— On cherche, dit M. Auclair. Il faut d'abord bien circonscrire le problème, c'est-à-dire tenter de définir le comportement du Canadien français et du Canadien anglais vis-à-vis le leadership et rendre l'un et l'autre plus identiques. Il faut aller cueillir les données dans les usines mêmes : elles nourrissent ensuite l'enseignement et servent à constituer un fonds de recherche qui nous permettra, avant dix ans, de publier des ouvrages. Ici, il faut dire que ce que l'on a recueilli, on le doit au Canadien anglais. Les compagnies canadiennes-françaises ne font aucune sélection du personnel : le milieu n'est pas conscient de ces problèmes. Vous me demandez si l'université est enracinée ? Sachez qu'elle apporte beaucoup au milieu; mais le milieu ne donne rien. Vous devriez poser la question à l'envers : est-ce que le milieu est enraciné dans son université ?

— J'y penserai . . . Est-ce qu'il se fait beaucoup de ce genre de recherche au Canada ?

— Parant et moi sommes les deux seuls psychologues industriels à faire de la recherche dans les universités canadiennes. Ailleurs on se contente de piger dans les livres américains. Mais si nous sommes en avance sur les autres universités canadiennes, nous sommes en retard de 25 ans sur les universités américaines. Nous n'avons aucune source académique sur laquelle nous baser pour donner des cours. Il faut inventer sur place. C'est dur, mais passionnant.

• • •

En urbanisme aussi on est en avance à l'université de Montréal : d'après une enquête récente, le programme de cours est le plus complet au Canada. Et pourtant l'Institut n'existe que depuis juin 1961.

L'urbanisme me semble la discipline de synthèse par excellence. S'y rencontrent en effet, pour deux ans d'études, les gradués en génie civil, architecture, sciences économiques, sciences politiques, géographie, droit, hygiène. L'urbaniste est un peu un chef d'orchestre dans l'aménagement des villes et des grandes régions urbaines. Il doit voir loin et large.

— Prenez le cas de Bécancour, me dit M. Jean Alarent, directeur de l'Institut : ériger un complexe sidérurgique implique des problèmes d'aménagement qui concernent toute la région, de Nicolet à Trois-Rivières. Il faut un plan général à l'échelle régionale. L'ingénieur ne peut décider seul de mettre ici un pont, là une voie ferrée; l'architecte de construire ses maisons au hasard. Des milliers de personnes, dans quelques années, y vivront. Autant que ce soit dans un décor à la fois fonctionnel et humanisé.

Mais là où j'ai vraiment saisi que l'urbanisme est une discipline admirable, c'est quand M. Alarent, qui voit loin, m'a lancé :

— Avez-vous déjà pensé à ceci : le jardin public de Montréal, ce sont les Laurentides ! Et à ce titre elles devraient relever du service des parcs de la Ville de Montréal.

Annexionniste à ses heures, voilà qui va sûrement donner des idées au maire Drapeau . . .

Et M. Carignan, en droit public ? J'ai parlé de ses problèmes d'argent mais non de ses travaux.

D'abord, qu'est-ce que c'est que le droit public ? pour me répondre, M. Carignan procède par déduction :

— C'est ce qui ne relève pas du droit privé.

Comme il s'aperçoit que mon crayon est resté en l'air, il poursuit :

— Le droit public comprend entre autre le droit constitutionnel, une branche du droit international, le droit scolaire, municipal, etc.

— Et le besoin d'un Institut de recherche en ce domaine ?

— Nos hommes politiques, à Québec comme ailleurs, ont improvisé. Ils improvisent toujours, d'ailleurs, dans la hâte de la législation. Ils ont bien quelques conseillers juridiques, mais c'est un pis aller : ils ne peuvent jamais aller au fond des choses quand il faut voter des lois à quelques jours d'avis; et certaines recherches demandent des mois, des fois des années. Prenons un exemple. On procède actuellement à la révision du code civil. Or certains articles du code sont à cheval sur deux juridictions : le fédéral et le provincial. Il y a des conflits.

— Est-ce que vous travaillez sur commande ?

— En partie, oui : commissions d'enquête, comité parlementaire (Québec) de la Constitution. Mais nous poursuivons aussi nos propres recherches, et toujours en fonction des besoins du milieu. Ainsi, moi, je m'intéresse au problème de la langue et de la religion dans les écoles de la province de Québec. Nos recherches sont faites en vue de la publication : il faut enrichir la littérature juridique. Comme le droit public avait toujours été négligé, les besoins sont plus grands. Et notre Institut est probablement le seul au Canada dont le but soit uniquement la recherche.

En droit public comme dans toutes les autres sciences humaines, le profane peut avoir sa petite idée. Mais en mathématiques ?

• • •

C'est pourtant en compagnie de M. Jacques Saint-Pierre, vice-doyen et directeur des études à la faculté des Sciences, et mathématicien, que je me suis senti le plus ignorant en même temps que le plus à l'aise. Je ne l'aurais jamais cru. J'en ai même oublié mon sujet : j'avais l'impression d'entendre parler de poésie. Et j'ai négligé de prendre des notes. Je me suis rattrapé cependant quand M. Saint-Pierre a quitté la poésie pour aborder le département de Mathématiques.

— Notre département de Mathématiques, vous savez, a très grande réputation. Ainsi, pour la troisième année consécutive, il y aura cet été un séminaire de mathématiques supérieures vraiment unique en son genre : durant six semaines, des mathématiciens venus du monde entier assisteront à des conférences données par les plus grands maîtres. Vous connaissez le grand mathématicien français Jean Dieudonné ?

(suite à la page 8)

# LISTE DES DONATEURS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

## FONDS ANNUEL DE L'ALMA MATER 1962-1963

- Faribault, Me Léon - Droit '02  
 Favreau, Dr J.C. - Médecine '28  
 Favretto, F. - Pharmacie '52  
 Feigelson, Me Eric H. - Droit '33  
 Feinchnneider, Dr I.L. - Ch. Dentaire '56  
 Ferdais, Dr Jean-Paul Médecine '40  
 Ferron, Dr Marcel - Médecine '44  
 Finklestein, Dr Chas. I. - Ch. Dentaire '24  
 Fontaine, Dr Gaston - Ch. Dentaire '57  
 Fontaine, Jean-Marc - Sc. sociales '46  
 Forté, Jean - Polytechnique '51  
 Forté, Lionel - Sciences '36  
 Fortier, Me D'Iberville - Droit '48  
 Fortier, Gilles pss - Théologie '52  
 Fortier, Dr Marcel - Médecine '41  
 Fortier, Dr Maurice - Médecine '33  
 Fortier, Mlle Muriel - Hygiène '59  
 Foucault, Jean-Marc - Pédagogie '61  
 Foucault Louis-Philippe - Pédagogie '61  
 Fournier, Victor A. - Polytechnique '15  
 Frappier, Dr Jean - Médecine '39  
 Freedman, Louis - Droit - '32  
 Frenette, Mgr Emilien - Théologie '31  
 Gadbois, Me Jean - Droit '50  
 Gagné, Mlle Madeleine - Hygiène '58  
 Gagné, Me Roger - Droit '39  
 Gagnon, Dr Arthur - Médecine '39  
 Gagnon, Dr Conrad - Médecine '41  
 Gagnon, Dr J.O. - Médecine '51  
 Gagnon, Mlle Huguette - Pharmacie '62  
 Gagnon, abbé Maurice - Théologie '30  
 Gagnon, Mlle Sybille - Hygiène '28  
 Gareau, Jean - Architecture '57  
 Gareau, Maurice - Relations Ind. '55  
 Gardiner, J.C. - H.E.C. '46  
 Gariépy, Dr L.H. - Médecine '21  
 Gariépy, abbé Wilfrid - Théologie '60  
 Gariépy, Yvon - Polytechnique '52  
 Garonce, Me Philip S. - Droit '36  
 Gascon, Mme Jeanne - Sc. sociales '38  
 Gaubert, Mlle Helen A. - Lettres '44  
 Gaudreau, Mme Jean - Sciences '45  
 Gauthier, Dr Bernard - Médecine '46  
 Gauthier, Bruno - Polytechnique '56  
 Gauthier, Mlle Françoise - Lettres '62  
 Gauthier, Dr Gérard - Médecine '36  
 Gauthier, Mme J.  
 Gélinas, Me Charles J. - Droit '28  
 Gélinau, Mgr Edouard J. - Théologie '42  
 Genier, Dr Percy W. - Ch. dentaire '48  
 Geoffrion, Me Guillaume - Droit '41  
 Gervais, Dr Henry - Ch. dentaire '26  
 Gervais, Dr Laurent - Médecine '57  
 Gervais-Fournier, André - Sc. sociales '61  
 Giasson, Dr Carl - Ch. dentaire '20  
 Giguère, Eudore - Polytechnique '17  
 Gingras, René - Polytechnique '51  
 Girard, Fernand - Polytechnique '32  
 Girard, Raoul - Membre adhérent  
 Girouard, Me Jean-François - Droit '52  
 Gleiman, Lubomir - Philosophie '57  
 Gouin, Dr Léonard - Médecine '36  
 Goulet, Dr Gilles - Médecine '51  
 Goyer, Georges - Philosophie '55  
 Gratton, Dr Alcide J. - Médecine '25  
 Gratton, Dr Armand - Médecine '29  
 Gratton Me Claude-Henri - Droit '54  
 Gratton, O. Jean - Polytechnique '49  
 Gravel, abbé Marcel - Théologie '61  
 Grégoire, Dr Roger - Ch. Dentaire '54  
 Grenon, Fernand - Pédagogie '61  
 Grenon, Me Hector - Droit '33  
 Groupe des Anciens de la Faculté de Droit  
 de l'Université de Montréal  
 Guyon, Mlle Lise - Lettres-sciences '63  
 Handfield, Dr G.Y. - Médecine '40  
 Hébert, Dr J.G. - Médecine '40  
 Hébert, Paul - Sciences '39  
 Héral, Georges - Philosophie '57  
 Hénault, Dr Gaétan - Médecine '55  
 Héroux, Mlle Monique - Sc. sociales '47  
 Hilton, John P. - Théologie '54  
 Horth, Alcide C. - Sciences '58  
 Houde, Dr Laurent - Médecine '53  
 Houle, Gérard - Ch. dentaire '58  
 Houpert, Jean - Lettres '53  
 Huot, Pierre H. H.E.C. '18  
 Hurteau, Mlle Marguerite - Hygiène '60  
 Jasmin, Dr A. - Ch. dentaire '27  
 Jasmin, Dr Alban - Médecine '41  
 Jasmin, Me Amédée - Droit '03  
 Jasmin, Me Yvon - Droit '38  
 Joubert, Dr Lucien - Médecine '58  
 Jourdain, Th. - Membre adhérent  
 Joyal, Dr Gabriel - Optométrie '55  
 Judith-Marie, Soeur  
 Kage, Dr J. - Lettres '58  
 Keyser, Antoine Hode - Polytechnique '57  
 Kugler, Mme Tatiana - Lettres '62  
 Kursner, Me S.L. - Droit '29  
 L'Abbé, Dr Robert - Médecine '51  
 Labelle, Guy F. - H.E.C. '43  
 Labelle, Dr Hubert - Ch. dentaire '59  
 Laberge-Colas, Mme Réjane - Droit '51  
 Labrecque, Dr Claude - Médecine '51  
 Labrecque, Denys - B.A. '39  
 Labrosse, Yvon - Polytechnique '61  
 Lachaine, abbé Maurice - Théologie '60  
 Lachapelle, Louis - Pharmacie '22  
 Lacharité, Dr Hervé - Médecine '23  
 Lacoste, Marc - Droit '37  
 Lacoste, Mlle Pierrette - Diététique '51  
 Lacoursière, Mlle Andrée - Péd. fam. '62  
 Lacroix, Jean - H.E.C. '36  
 Lacroix, Mme Marie-Paule - Hygiène '51  
 Laflamme, Dr Henri - Médecine '29  
 La Flèche, Dr Paul-Emile - Ch. dent. '23  
 Lafleur, Me Robert J. - Droit '58  
 Lafontaine, Dr Benoit - Ch. dentaire '51  
 Lafontaine, abbé Jean-Marie - Théologie '48  
 Lafontaine, Germain H. - Optométrie '49  
 Lafontaine, Dr Maurice - Ch. dent. '25  
 Laforce, Dr J. Jacques - Ch. dent. '46  
 Lafrenière, Dr Guy - Méd. vétér. '53  
 Lafrenière, Théo J. - Polytechnique '09  
 Lainesse, Me L.P. - Droit '38  
 Lalumière, Edouard - Membre adhérent  
 Lalande, A. - H.E.C. '39  
 Lalonde, J.A. - Polytechnique '12  
 Lalonde, Me Léon - Droit '30  
 Lalande, Mme Marinette - Péd. fam. '53  
 Lalonde, Mme Fernand - Diététique '57  
 Lalonde, Me Fernand - Droit '56  
 Lalonde, abbé Gérard - Théologie '43  
 Lamarche, Dr Claude - Médecine '09  
 Lamarche, François - H.E.C. '50  
 Lambert, Paul - Architecture '36  
 Lampron, Frère Maurice s.c. - Lettres '60  
 Lanctot, Me Gustave - Droit '07  
 Landry, Mlle Ginette - Théologie '61  
 Landry, Philippe - B.A. '35  
 Landry-Trudel, Mme Lydia - Philosophie '53  
 Langevin, Dr Raymond - Médecine '47  
 L'Anglais, Paul - B.A. '27  
 L'Anglais, Simon - Lettres '49  
 Langlois, Joseph  
 Laniel, abbé Marcel - Théologie '56  
 Lanoue, Dr Normand - Médecine '61  
 Laperrière, Gaétan - Polytechnique '47  
 Laperrière, Dr Vincent - Médecine '43  
 Lapiere, Dr Jean - Médecine '36  
 Lapiere, Paul-Richard - Optométrie '20  
 Laplante, Gilles - Pharmacie '59  
 Laplante, Rodolphe - Sc. sociales '26  
 Lapointe, Dr Jean-Louis - Médecine '55  
 Lapointe, Dr Roland - Médecine '34  
 Laporte, Dr Lucien - Ch. dentaire '22  
 Laramée, Hon. Arthur (juge) - Droit '99  
 L'Archevêque, Dr A. - Ch. dentaire '17  
 Larivée, Paul - Pharmacie '23  
 Laroche, André - Sciences '28  
 Laroche, abbé Odilon - Théologie '55  
 Larocque, Mlle Dolorès - Hygiène '57  
 Larose, Léonce - Optométrie '50  
 Larose, Roger - Pharmacie '32  
 Lasalle, Dr Roger - Médecine '57  
 Latour, Gilbert A. - H.E.C. '33  
 Lavigne, Dr Robert - Médecine '54  
 Lavigueur, Mlle Lucille - Bibliothécono-  
 mie '49  
 Leblanc, Fernand E. - H.E.C. '42  
 Leblanc, Gaston A. - Philosophie '50  
 Leblanc, Gaston L. - H.E.C. '34  
 Lecavalier, Jean-Paul - Polytechnique '37  
 Leclair, François c.s.v. - B.A. '62  
 Leduc, Jean-Paul - Optométrie '52  
 Lefebvre, Dr Roger - Médecine '51  
 Legault, Jacques - Lettres '61  
 Legault, abbé L. p.s.s. - Lettres '58  
 Léger, Dr Jacques - Médecine '42  
 Léger, D.L. - Pharmacie '58  
 Léger, Dr Yvan - Médecine '52  
 Legree, Jos. Rév. - Théologie '55  
 Lemay, Me Henri-Paul - Droit '36  
 Lemay, Dr Jules E. - Ch. dentaire '57  
 Lemay, Yvan - Sciences '55  
 Léonard, Mlle Marie-Lise - Hygiène '60  
 Lépine, Louis - Ch. dentaire '37  
 Lessard, Roger - Polytechnique '41  
 Les Soeurs diplômées, maison mère des SS.  
 de N.-D. du St-Rosaire  
 Letellier, Mme Guy - Diététique '57  
 Letellier, M. Guy - Sciences '53  
 Letendre, Dr Samuel - Médecine '29  
 Létourneau, Bernard - Pharmacie '38  
 Lévesques, abbé Roger J. - Théologie '59  
 L'Héroult, André - Architecture '49  
 L'Heureux, Mlle Nicole - Sciences '60  
 Linteau, Mlle Louise - Lettres-sciences '61  
 Livinson, Jacob A. - Sciences sociales '25  
 Lizotte, Mlle Lise - Hygiène '61  
 Long, Dr Yvon - Ch. dentaire '52  
 Loranger, Jean - Droit '32  
 Lortie, Mme Colette - Diététique '52  
 Lortie, Dr Gilles - Médecine '54  
 Lortie, M. Léon - Sciences '27  
 Lortie, abbé Paul - Lettres '48  
 Losay, Mlle Marie-Françoise - Membre adh.  
 Lussier, Mgr Irénée - Théologie '30  
 Lussier, M. Jean-Paul - Ch. dentaire '42  
 Lussier, Dr Roger - Médecine '40  
 Machabée, M. Jean - H.E.C. '48  
 Maillé, Dr Jean-Guy - Médecine '55  
 Mailloux, M. J.P. - H.E.C. '44  
 Mackay, Dr André - Médecine '43  
 Maliska, Dr Jean - Ch. dentaire '53  
 Malouin, M. Guy - Polytechnique '51

ÉCOLE D'HYGIÈNE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE RÉCRÉATION

# UNE RÉALISATION EN VOIE D'ÉVOLUTION

par Arthur Sheedy

Le Département d'Éducation Physique existe. C'est un événement dans le milieu universitaire à Montréal. On peut le dire : il est le fruit d'un labeur de longue haleine de la part des autorités responsables ; du travail acharné et soutenu des premiers professeurs ; du dévouement et du sens du devoir de son premier directeur-fondateur, le regretté Monsieur Lucien Plante. Bref, nous recevons présentement l'héritage des pionniers de l'éducation physique à l'Université de Montréal. Leur tâche fut difficile à remplir ; leur zèle n'eut d'égal que la grandeur des projets conçus. Rendons donc hommage à ces ouvriers de la première heure en traçant un bref historique du Département.

C'est à la suite de la demande des autorités municipales que l'École d'Hygiène, conjointement avec le service de l'Extension de l'Université de Montréal, avaient organisé au début un cours abrégé pour moniteurs. Plus de 250 élèves s'y sont inscrits.

Le besoin d'un cours plus élaboré se fait sentir et, en 1948, des éducateurs de marque ainsi que des dirigeants de mouvements de loisirs et des oeuvres de jeunesse estiment qu'une telle initiative est du ressort de l'École d'Hygiène. Ils présentent donc une requête à cette fin. En 1950, une demande pour "un cours en éducation physique et en récréation" est soumise au Sous-Comité de la formation professionnelle du Ministère de la Santé de la Province de Québec. Et finalement, en 1955, l'École d'Hygiène accède à la requête et nomme un Comité chargé de l'élaboration d'un programme en éducation physique et récréation.

Les membres de ce Comité sont :

— Monsieur M. René Bé-lisle, directeur de l'Éducation Physique, Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

— Monsieur Lucien Plante, professeur titulaire et directeur du département d'Éducation Sanitaire, École d'Hygiène.

— Monsieur Lévis Sauvé, directeur de l'Éducation Physique, Commission Scolaire de Verdun, surintendant des terrains de jeux de la Cité de Verdun.

— Mlle Simone Voyer, assistante en Éducation Physique, Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Le programme est approuvé à l'unanimité par le Conseil de l'École d'Hygiène à sa séance du 10 février 1955. Les cours se donnaient "à temps partiel, deux soirs par semaine et le samedi matin".

En 1960, M. Georges Boutchatzky, diplômé en Éducation Physique de l'Université de Louvain, devient le premier professeur à plein temps du Département. Six mois plus tard, M. Maurice Clément, diplômé en Éducation Physique et Récréation de l'Université de Montréal, est aussi engagé à plein temps.

La même année, en plus des étudiants à temps partiel, on admet des candidats à un cours d'un an qui conduit à l'obtention d'un diplôme en

Éducation Physique et Récréation.

Au début de l'année académique 1961-62, on institue pour les filles un cours de diplôme échelonné sur 12 mois. La durée de ce cours est portée à deux ans en septembre 1962. Aussi, à cette date, débutent les cours pour l'obtention d'un baccalauréat en Éducation Physique. La durée de ces études est fixée à trois ans.

Plusieurs personnes désirant parfaire leurs études professionnelles en Éducation Physique et Récréation ont bénéficié des cours d'été dispensés par le personnel du Département. Ces cours débutèrent à l'été 1959 et se poursuivent encore présentement.

On doit le reconnaître : cette perspective historique est trop brève pour rendre justice aux efforts de M. Lucien Plante et de ses premiers collaborateurs. Ils ont dû lutter contre maints préjugés et abus. Certaines idées ont été difficiles à implanter et quelques-unes se heurtent peut-être encore à une résistance tenace. Pourtant, les réalisations passées et présentes et les projets futurs nous révèlent la portée de leurs premières ébauches. Elles commandent notre respect et nous incitent à adopter une attitude prospective envers l'avenir.

Que nous réserve donc cet avenir ? Il faut l'interroger et relever les défis. On ne peut plus s'accommoder du compromis de la facilité ou accepter le refus devant la grandeur de la tâche. Demeurons dignes de notre mission : l'importance du

travail à réaliser commandera le respect. N'acceptons donc pas de devenir simplement les témoins de cette évolution ; essayons plutôt d'adopter une attitude positive, face aux remaniements administratifs et aux transformations de programmes d'études. En tant qu'éducateurs, nous veillons à l'épanouissement de nos étudiants et c'est à cette fin que nous étudions, repensons et restructurons les cadres établis. Nous désirons ainsi rendre hommage aux pionniers du Département et continuer l'oeuvre de son fondateur.

Le nouvel édifice du Département d'Éducation Physique et de Récréation de l'Université de Montréal, est situé à l'angle de l'Avenue du Parc et Mont-Royal, face au parc Jeanne-Mance.

L'acquisition et la rénovation du Y.M.H.A. a permis à l'Université de Montréal de mettre à la disposition des 167 étudiants et étudiantes en éducation physique et récréation un gymnase équipé, une palestre, un auditorium ainsi qu'une piscine. Les étudiants disposent de classes, d'une bibliothèque et d'un centre de documentation. Il y a des bureaux pour les professeurs, une vaste chambre d'équipement et tout le matériel nécessaire à l'enseignement. C'est la première fois que tous les cours pratiques et théoriques en éducation physique et récréation sont donnés dans un même endroit. Ceci a permis de réunir sous un même toit, professeurs et élèves, éliminant ainsi les déplacements que les élèves devaient faire dans les différents centres récréatifs de la Ville de Montréal.

## Délégation de professeurs de l'école de médecine vétérinaire à un symposium qui se tiendra à l'Université du Michigan

Les Drs Joseph Dufresne, directeur, Lucien Cournoyer, directeur des études à l'École de Médecine vétérinaire, Louis-Philippe Phaneuf, directeur de la recherche, André Lagacé, chef du département des pathologies, Jean Piérard, professeur d'anatomie, participèrent à un symposium organisé conjointe-

ment par le Conseil d'éducation de l'Association américaine des Médecins vétérinaires et l'École de Médecine vétérinaire du Michigan, qui eut lieu au "Kellogg Center for Continuing Education on the University Campus", les 18 et 19 juin.

Les séances d'étude portèrent sur l'avenir de l'enseignement de la médecine vétérinaire. A l'instar des autres cours professionnels, la science vétérinaire passe par une période d'évolution, en raison des changements majeurs qui s'opèrent dans le domaine agricole, en particulier.

Plusieurs invités de marque, dont un grand nombre de directeurs d'écoles vétérinaires du continent nord-américain, ainsi que des spécialistes dans diverses disciplines, ont fait les frais du programme.

### A l'Université...

(suite de la page 5)

— Mais oui...

Moment d'hésitation, puis M. Saint-Pierre poursuit :

— Eh ! bien, il sera parmi nous. C'est le département mis en orbite ! Et vous savez qu'il n'est pas facile de déranger M. Dieudonné, qui est directeur de l'Institut des hautes études scientifiques de Paris. S'il vient ici, c'est que notre maison a du prestige.

— Qu'est-ce que des mathématiciens peuvent bien se raconter entre eux ?

— Le mathématicien est un homme qui travaille seul parce que les mathématiques sont de l'intuition pure. C'est pourquoi plus qu'aucun autre savant, peut-être, il a besoin, de temps en temps, d'échanges personnels. L'intuition est chose personnelle, mais ce sont souvent les rencontres qui les fécondent. C'est M. Maurice Labbé, directeur du département et mathématicien de première force, qui a pensé qu'il serait bon que de telles rencontres en Amérique se fassent en français. Et pour vous montrer le sérieux et l'importance de la chose, sachez que l'O.T. A.N. nous subventionne. Le séminaire terminé — tous les mathématiciens logent au Centre social —, beaucoup de communications sont publiées.

— Dites-moi, M. Saint-Pierre, est-ce que vous faites vous-même votre budget à la maison ?

— Oui.

Il n'a pas paru surpris de la question. Il a même répondu avec un certain air de gravité, comme si c'était là un de ses problèmes majeurs.

— Et ça balance ?

Humble, M. Saint-Pierre s'est contenté de sourire.

Vous voyez que les mathématiques, ça sert à quelque chose !

*Extrait de  
PERSPECTIVES No 15, avril 1964  
avec autorisation de reproduire*

## FONDS ALMA MATER

### Avez-vous oublié ?

VOTRE SOUSCRIPTION AU FONDS ANNUEL DE L'ALMA MATER EST ATTENDUE

### A tous les Diplômés

Le FONDS ANNUEL  
DE L'ALMA MATER  
attend votre  
souscription 1964-1965

**FAITES VOTRE PART**

Sous pli ma souscription 1964-65 au montant de \$.....  
au Fonds Annuel de l'Alma Mater

Nom .....  
(en lettres moulées)

Adresse .....

Faculté et année de promotion .....

IMPORTANT : S.V.P. faire chèque à l'ordre du "Fonds Annuel de l'Alma Mater" et faire parvenir à l'Association des Diplômés, 2222 Maplewood. Un double reçu pour fins d'impôt sera transmis pour toute souscription excédant \$1.00.